

# COM(2025) 597 final limite

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2025/2026

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 08 octobre 2025

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 08 octobre 2025

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Recommandation de décision du Conseil autorisant l'ouverture de négociations au nom de l'Union européenne en vue de la conclusion d'un accord entre l'Union européenne, d'une part, et le Commonwealth d'Australie, d'autre part, concernant la participation du Commonwealth d'Australie aux programmes de l'Union et l'association du Commonwealth d'Australie au programme-cadre pour la recherche et l'innovation «Horizon Europe» de l'Union (2021-2027)

E 20051



**Ce document est disponible auprès du  
secrétariat de la commission des Affaires  
européennes.**